



RECU EN PREFECTURE

Le 11 mars 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220302-D00671210-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 mars 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 février 2022, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 4, 3, 35, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36

Étaient présents à l'hôtel de Ville : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Sadia GHARET, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Laurent CROIZIER

Était absent : M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN, M. Guillaume BAILLY à Mme Claude VARET, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, M. Cyril DEVESA à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. Benoît CYPRIANI, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Valérie HALLER, Mme Laurence MULOT à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI.

OBJET : 2. Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Mme la Maire pour accomplir différents actes de gestion courante.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par Mme la Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. Décisions prises en matière financière

Patrimoine historique - DIV.21.00.D15 en date du 20/12/2021 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté au titre de Ville d'Art et d'Histoire - DRAC Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 24 500 €

Citadelle - DIV.21.00.D16 en date du 1/12/2021 - Signature d'une convention de mécénat entre la Ville de Besançon et la Caisse des Dépôts et des Consignations - Ville de Besançon / Caisse des Dépôts et des Consignations pour un montant de 15 000 €

Citadelle - DIV.21.00.D17 en date du 21/12/2021 - Signature d'une convention de mécénat entre la Ville de Besançon et la France Mutualiste - Ville de Besançon / France Mutualiste pour un montant de 2 900 €

Citadelle - DIV.22.00.D1 en date du 10/01/2022 - Nouveaux tarifs pour l'accueil de séminaires et activités réceptives

Finances - FIN.21.00.D62 en date du 06/12/2021 - Direction des Sports - Piscine / patinoire Lafayette Régie de recettes n° 33 - Augmentation du fonds de caisse

Finances - FIN.21.00.D65 en date du 17/12/2021 - Demande de subvention auprès de l'Etat (DRAAF) Reconstitution d'un peuplement forestier sinistré - Etat (DRAAF) pour un montant de 9 143,12 €

Finances - FIN.21.00.D66 en date du 22/12/2021 - Demande de subventions auprès de la Région et de l'Etat - Création d'un tiers-lieu rue de la République - Etat et Région Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 136 000 €

II. Conventions

RUE DU CHARDONNET : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit du Centre Dramatique National de Besançon et de Franche-Comté. Prolongation d'occupation d'un an de la convention du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 décidé par la Ville dans l'attente de la nouvelle convention d'objectifs.

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de M. Robin DAVOURIE. Charges trimestrielles de 180 €.
(Date d'effet de la convention : 15/11/2021 au 14/11/2023).

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de M. Vincent RICHARD. Charges trimestrielles de 180 €.
(Date d'effet de la convention : 15/11/2021 au 14/11/2023).

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Mélissa DIDIER. Charges trimestrielles de 225 €.
(Date d'effet de la convention : 15/11/2021 au 14/11/2023).

99 CHEMIN DU FORT DE PLANOISE : Convention de mise à disposition de locaux de stockage au profit de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté à titre gracieux.
(Date d'effet : 01/10/2021 au 30/09/2024)

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Ophélie PICHON. Charges mensuelles de 140 €.
(Date d'effet de la convention : 14/12/2021)

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Marion GODARD. Charges mensuelles de 47 €.
(Date d'effet de la convention : 14/12/2021)

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Lucie PEGEOT. Charges mensuelles de 47 €.
(Date d'effet de la convention : 14/12/2021)

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de M. Simon DUREUX. Charges mensuelles de 47 €.
(Date d'effet de la convention : 14/12/2021)

RUE DU CHARDONNET : Convention de mise à disposition temporaire de la Grande Halle au profit de l'Association Pocket Théâtre du 13 au 17 décembre 2021. Convention consentie à titre gratuit.

RUE DURER : Convention de mise à disposition temporaire au profit de l'Association Départementale des Francas du Doubs.
Le montant de la redevance annuelle pour l'ensemble des locaux mis à disposition est de 194 000 €.
(Date d'effet de la convention : 01/01/2021 au 31/12/2025)

RUE DU BOUGNEY : Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Juliette BUSCHINI. Transfert d'un atelier de 20 m² à un atelier de 30 m² à compter du 2 novembre 2021.

2 PLACE GRANVELLE : Renouvellement du bail commercial au profit de Radio France moyennant une redevance de 87439,66 € HT annuelle.
(Date de d'effet de la convention : 01/06/2020 au 31/05/2029)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association ASPTT (signée le 30/09/2021 - Visa Préfecture le 21/12/2021)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association APIM (signée le 29/09/2021 - Visa Préfecture le 21/12/2021)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association FETE (signée le 23/02/2021 - Visa Préfecture le 21/12/2021)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Mission locale (signée le 04/10/2021 - Visa Préfecture le 21/12/2021)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association AFTC (signée le 21/12/2021 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association ART POP (signée le 23/12/2021 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Danses des Crinolines (signée le 30/12/2021 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association GOODSPELL (signée le 04/01/2022 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association CIDFF (signée le 25/12/2021 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association UDAF 25 (signée le 05/01/2022 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association GEM La Grange de Léo (signée le 23/12/2021 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Addictions France (signée le 10/01/2022 - Visa Préfecture le 21/01/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Retravailler Franche-Comté AFFC (signée le 29/11/2021 - Visa Préfecture le 01/12/2021)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Retravailler Franche-Comté AFFC (signée le 29/11/2021 - Visa Préfecture le 01/12/2021)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de Compagnie Pernette (signée le 29/11/2021 - Visa Préfecture le 01/12/2021)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de RECIDEV (signée le 30/12/2021 - Visa Préfecture le 04/01/2022)

Convention de subvention d'un montant de 50 000 € au titre du dispositif conseiller numérique France Services entre la Caisse des Dépôts et Consignations et au bénéfice de la Ville de Besançon : participation au financement d'un poste dans les EPN (Etablissements Publics Numériques) sur une durée de trois années maximum
(date d'effet de la convention : 01/01/2022)

III. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 350 000 € HT au 01/01/2020) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Acquisition et maintenance de nettoyeurs vapeur pour le bio-nettoyage des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Titulaire : KARCHER France - 94865 BONNEUIL SUR MARNE
Date de notification : 24/12/2021
Montant maximum : 107 500 € HT

Location, acquisition de matériel ou fournitures, pièces de rechange et maintenance de matériel de nettoyage de surfaces au sol pour installations couvertes sportives, éducatives ou industrielles

Titulaire : BOURGOGNE HYGIENE ENTRETIEN BHE - 21220 FIXIN
Date de notification : 24/12/2021
Montant maximum : 140 000 € HT

Maintenance et évolution de logiciels

Titulaire : SAS LOGITUD SOLUTIONS - 68200 MULHOUSE
Date de notification : 13/12/2021
Montant maximum : 210 000 € HT

Restauration sur les fortifications UNESCO Phase 4 - Arènes Battant : Chemin couvert du Front de Battant et Bastion de Battant - Maçonnerie, pierre de taille

Titulaire : GROUPEMENT JACQUET PIANTANIDA - 21300 CHENOVE
Date de notification : 12/01/2022
Montant : 232 454,99 € HT

Travaux de rénovation et mise en circuit fermé de la Fontaine de Diane et de la Fontaine des Clarisses

Titulaire : CCA PERROT - 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 122 721,34 € HT

Besançon - Requalification de l'angle Grette

Lot n° 1 : Construction d'un mur de soutènement
Titulaire : ALBIZZIA ESPACES VERTS - 25170 RUFFEY LE CHATEAU
Date de notification : 04/01/2022
Montant : 139 999,80 € HT

Lot n° 2 : Aménagement de l'impasse rue de la Grette
Titulaire : COLAS France - 25410 DANNEMARIE SUR CRETE
Date de notification : 27/12/2021
Montant : 99 880,35 HT

Rue du Languedoc à Besançon- Désamiantage et déconstruction d'un parking souterrain

Titulaire : SARL HEITMANN ET FILS - 25410 VELESMES ESSARTS
Date de notification : 03/01/2022
Montant : 116 497,40 € HT

Nettoyage des installations de ventilation

Titulaire : SDI EXTRACTION VENTILATION - 54630 RICHARDMENIL
Date de notification : 17/12/2021
Montant maximum : 200 000 € HT

Rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation

Lot n° 1 : Démolition - purges - désamiantage
Titulaire : SARL HEITMANN ET FILS - 25410 VELESMES ESSARTS
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 37 965,30 € HT

Lot n° 2 : Installation de chantier - gros œuvre - pierre de taille
Titulaire : Groupement PATEU ET ROBERT - 25000 BESANCON
SAS SOGEA FRANCHE COMTE - 25114 BAUME LES DAMES
SAS C3B - 25000 BESANCON
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 599 959,53 € HT

Lot n° 4 : Charpente bois - couverture zinc et tuiles
Titulaire : PATEU ET ROBERT - 25000 BESANCON
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 75 936,52 € HT

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures acier
Titulaire : ETABLISSEMENTS OBLIGER - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 120 390 € HT

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures et extérieures bois - mobiliers
Titulaire : DAVID COLLIGNON - 02350 GIZY
Date de notification : 05/01/2022
Montant : 438 377,50 € HT

Lot n° 7 : Serrurerie
Titulaire : ETABLISSEMENTS OBLIGER - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 96 190 € HT

Lot n° 8 : Plâtrerie - faux plafonds - peinture
Titulaire : ENTREPRISE BISONTINE DE PEINTURE - 25770 SERRE LES SAPINS
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 360 314,10 € HT

Lot n° 9 : Revêtements de sol - faïence
Titulaire : BFC REVETEMENT - 25480 ECOLE VALENTIN
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 126 424,94 € HT

Lot n° 10 : Electricité courants forts - courants faibles
Titulaire : COTEB ENTREPRISES - 25220 THISE
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 220 000 € HT

Lot n° 11 : Chauffage ventilation plomberie
Titulaire : SIMAT SYSTEM - 25000 BESANCON
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 486 753,80 € HT

Lot n° 12 : Ascenseurs
Titulaire : ORONA ACREM - 21850 ST APOLLINAIRE
Date de notification : 13/12/2021
Montant : 30 600 € HT

IV. Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT/avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) :

Avenant n° 2 - Impression des magazines de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole

Titulaire : MAURY IMPRIMEUR SAS - 45330 MALESHERBES

Objet : Modification du format des magazines (20 x 28 cm au lieu de 20,5 x 28 cm), du grammage d'impression (80 g au lieu de 90 g) et des prix du bordereau des prix initial pour l'impression des magazines en 44 ou 48 pages pour la Ville de Besançon et en 40, 44 ou 48 pages pour Grand Besançon Métropole.

Avenant notifié le : 12/01/2022

Sans incidence financière

Avenant n° 1 - Besançon requalification de la cour et des abords du site de l'école primaire Brossolette Lot 1 : Récupération des eaux de pluie

Titulaire : MALPESA - 25270 LEVIER

Avenant notifié le : 22/11/2021

Objet : Prestations supplémentaires

Montant de l'avenant HT : 5 135,15 €

Avenant n° 1 - Besançon requalification de la cour et des abords du site de l'école primaire Brossolette Lot 2 : Requalification de la cour et des abords

Titulaire : COLAS EST - 25410 DANNEMARIE/CRETE

Avenant notifié le : 29/10/2021

Objet : Prestations supplémentaires

Montant de l'avenant HT : 59 457,93 €

Avenant n° 1 - Fournitures administratives - lot 8 : enveloppes, sachets et enveloppes pré-imprimées

Titulaire : COMPAGNIE EUROPEENNE DE PAPETERIE CEPAP - 16440 ROULLET SAINT ESTEPHE

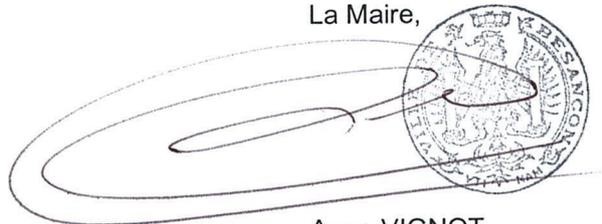
Avenant notifié le : 10/01/2022

Objet : augmentation des prix

Incidence financière : Sans incidence financière.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT